

<p style="text-align: center;">Commune d'AUBIGNAS Compte rendu du conseil municipal du 10 janvier 2014</p>
--

Présents :

Christian BOSQUET, Annik HUGON, Nathalie RODRIGUES, Eric BERNARD, Jean-François GUILBERT, Serge CAMPANA, Alain RIVIER, Serge VILLARD, Jérôme DIMEGLIO, Jean-Luc PRAT, Martine LE COZANNET.

Absent excusé :

Ordre du jour :

1. Modifications de statuts pour la CCRH.
 2. Délibération pour ajouter le droit de préemption urbain (DPU) sur la carte communale.
 3. Tarif cantine scolaire.
 4. Contrat LAVILLE Yvon.
 5. Divers : Aménagement paysager accès à l'église, régularisation bien communal
-

1) Modifications de statuts pour la CCRH

La modification porte sur l'ajout de l'activité de recyclage d'objets divers, principalement en électroménager, au secteur élimination et valorisation des déchets. Les opérations seront gérées par le Secours Populaire. La CCRH met à disposition un local pour cette nouvelle activité.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Au niveau de l'action sociale, il est proposé de modifier les statuts afin de permettre à la CCRH d'avoir la possibilité de porter le projet de création d'une maison pluridisciplinaire sur le Teil à l'attention d'une douzaine de professionnels de santé (médecin, masseur kinésithérapeute, infirmiers...). Le projet sera subventionné par le département et la région.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

2) Délibération pour ajouter le droit de préemption urbain (DPU) sur la carte communale

La proposition est d'inscrire sur la carte communale le droit de préemption.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

3) Tarif cantine scolaire

La société API, qui livre les repas de la cantine scolaire, a mis à jour son tarif pour 2014, le prix du repas passe de 3,38 € à 3,43 € au premier janvier 2014.

Le nouveau tarif sera appliqué aux parents à la rentrée des vacances d'hiver soit le 17 mars 2014. Le différentiel entre le 1^{er} janvier et cette date sera pris en charge par la commune.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4) Contrat LAVILLE Yvon.

Le contrat aidé de LAVILLE Yvon prend fin le 6 janvier 2014. Il lui est proposé la mise en place d'un CDD de 72 h du 13/01/2014 au 31/01/2014.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

5) Divers : Aménagement paysager accès à l'église, régularisation bien communal

Sur le talus du parking de l'église une bâche a été posée, des plantations seront faites cet hiver, le budget alloué est de 300 €.

Mr Dominique COSENZA a demandé la régularisation de la construction d'un balcon fermé sur le domaine de la commune. L'intéressé indique que cette construction a été faite à cette époque avec l'autorisation écrite du Maire de l'époque. Nous procéderons comme le demandeur à la recherche du dit document.

Ces dernières semaines plusieurs branchements d'eau ont été réalisés. Les travaux sur le mur du rempart à l'église se poursuivent. Des réparations sur la voirie ont été réalisées suite aux fortes pluies. Le relevé du réseau d'eau est toujours en cours, les bouches à clef ont été repérées à plus de 85%.

Une sortie cinéma a été organisée pour une classe de l'école, il est proposé de prendre en charge le coût du transport d'un montant de 100 €.

La proposition est approuvée à l'unanimité, en avance sur le budget.

Il est proposé de reconduire le bail pour le local brocante au 1^{er} janvier 2014.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le prochain conseil municipal est fixé le samedi 22 février 2014 à 18h00.